

Aider un parent à rester chez lui, en sécurité

Sécuriser le domicile, anticiper le vrai budget et choisir une téléassistance sans se tromper.

- Le vrai budget du maintien à domicile, chiffré
- Les 9 erreurs à éviter avant de choisir
- Une check-list pour comparer une téléassistance en 2 min

Lecture 10 min · sans jargon ni démarchage



AVANT DE COMMENCER

Pourquoi ce guide ?

Voir un parent vieillir et se demander s'il peut continuer à vivre chez lui, c'est une question que se posent des millions de familles. La chute est la première cause d'accident de la vie courante après 65 ans, et elle marque souvent un avant et un après. Bien anticipé, le maintien à domicile reste possible, plus longtemps et plus sereinement. Ce guide vous donne des repères clairs pour vous y prendre, sans pression et sans jargon.

GIR

Le niveau d'autonomie, de 1 (le plus dépendant) à 6.

APA

L'aide du département pour la perte d'autonomie (GIR 1 à 4).

Téléassistance

Appeler de l'aide 24h/24 d'une pression, ou via un détecteur de chute.

Crédit d'impôt

50 % des dépenses de service à la personne, même non imposable.

AU SOMMAIRE 1) Repérer les signaux et sécuriser le domicile · 2) Combien coûte vraiment le maintien à domicile · 3) Les 9 erreurs à éviter · 4) Votre check-list pour comparer une téléassistance.

LE POINT DE DÉPART

Repérer les signaux qui doivent alerter

Quelques changements méritent qu'on s'y attarde, surtout lorsqu'ils s'accumulent. Pris tôt, ils permettent d'agir avant l'accident.

- Chutes récentes, peur de tomber, démarche moins assurée.
- Courrier en retard, factures impayées, médicaments oubliés ou pris en double.
- Frigo vide ou périmé, repas sautés, perte de poids.
- Isolement, repli sur soi, confusion sur les dates ou les lieux.
- Logement moins entretenu, traces de petits incidents (brûlures, casse).
- Difficulté à se laver, s'habiller ou se déplacer seul.

À RETENIR Un seul signe n'est pas un verdict. C'est leur répétition qui invite à organiser un point de situation, idéalement avec le médecin traitant.

AVANT TOUT ÉQUIPEMENT

Sécuriser le domicile, pièce par pièce

La grande majorité des accidents domestiques des seniors sont des chutes, souvent évitables avec quelques aménagements simples et peu coûteux.

Pièce	Ce qu'il faut vérifier
Salle de bain	Tapis antidérapant, barre d'appui, siège de douche.
Sols	Retirer les tapis glissants et les fils qui traversent le passage.
Éclairage	Veilleuses la nuit, interrupteurs accessibles, ampoules à forte luminosité.
Escaliers	Rampe des deux côtés, nez de marche bien contrastés.
Cuisine	Ranger l'usuel à hauteur, détecteur de fumée à jour.
Chambre	Lampe et téléphone à portée du lit, chemin dégagé vers les toilettes.

LE NERF DE LA GUERRE

Combien coûte vraiment le maintien à domicile ?

Des repères concrets pour situer le budget, et voir où les aides changent la donne. Fourchettes indicatives 2026, marché français, à vérifier selon les opérateurs et votre région.

Les dépenses régulières

Poste	Budget indicatif
Téléassistance à domicile (bouton)	20 à 35 €/mois
Option détection de chute automatique	+5 à 10 €/mois
Téléassistance mobile (GPS, extérieur)	30 à 45 €/mois
Aide à domicile	22 à 30 €/heure
Portage de repas	8 à 12 € le repas

BON À SAVOIR Sur la téléassistance, le crédit d'impôt de 50 % divise la facture par deux : un abonnement de 25 €/mois revient souvent à moins de 13 €/mois net.

Les aménagements (une seule fois)

Aménagement	Budget indicatif
Barre d'appui, tapis antidérapant, veilleuses	50 à 300 €
Installation de la téléassistance	0 à 50 € (souvent offerte)
Douche de plain-pied (à la place d'une baignoire)	3 000 à 6 000 €
Monte-escalier	3 000 à 10 000 €

À RETENIR À titre de comparaison, le reste à charge en EHPAD se situe souvent entre 2 000 et 3 000 €/mois. Un maintien à domicile bien organisé, lui, reste largement allégé par les aides.

LE CŒUR DU GUIDE

Les 9 erreurs à éviter

Pour chacune : l'erreur classique, puis le bon réflexe à adopter.

1 Attendre la chute pour s'équiper

LE RISQUE On repousse, et l'équipement arrive après l'accident, une fois la peur installée et l'autonomie déjà entamée.

LE BON RÉFLEXE La téléassistance est une mesure de prévention. On s'équipe quand tout va encore bien : c'est plus simple à accepter et cela rassure toute la famille.

2 Choisir sur le seul prix mensuel

LE RISQUE Un abonnement très bas cache souvent des frais d'installation, un engagement long ou des options en supplément.

LE BON RÉFLEXE Comparez le coût réel sur un an, frais inclus, et surtout après le crédit d'impôt de 50 %. C'est lui qui change tout.

3 Oublier le crédit d'impôt de 50 %

LE RISQUE Beaucoup paient le plein tarif sans le savoir : la téléassistance déclarée service à la personne ouvre droit à 50 % de crédit d'impôt.

LE BON RÉFLEXE Vérifiez que l'opérateur est agréé service à la personne. L'avantage s'applique même si votre proche n'est pas imposable.

4 Un médaillon sans détection de chute automatique

LE RISQUE Le bouton classique suppose que la personne reste consciente et capable d'appuyer. Or après une chute grave, ce n'est pas toujours le cas.

LE BON RÉFLEXE Pour une personne à risque de chute, privilégiez la détection automatique : l'alerte part toute seule, sans geste à faire.

5 Ne pas vérifier la centrale d'écoute

LE RISQUE Certaines offres renvoient vers un simple répondeur ou une centrale à l'étranger, avec des délais et une barrière de langue.

LE BON RÉFLEXE Exigez une centrale d'écoute humaine, en France, 24h/24 et 7j/7, et demandez le délai d'intervention annoncé.

6 Négliger le matériel et sa portée

LE RISQUE Un boîtier dont la portée ne couvre pas le jardin, ou un médaillon non étanche sous la douche, laisse des angles morts là où surviennent les accidents.

LE BON RÉFLEXE Vérifiez la portée réelle dans le logement, l'étanchéité (douche), et l'autonomie de la batterie du médaillon.

7 Ne penser qu'au domicile

LE RISQUE Une téléassistance fixe ne protège plus dès que le parent sort faire ses courses ou se promener.

LE BON RÉFLEXE Si votre proche est encore actif à l'extérieur, regardez une balise mobile avec GPS, qui le suit hors du domicile.

8 Signer un engagement long sans clause de sortie

LE RISQUE Un engagement de 12 ou 24 mois sans souplesse devient un piège en cas de décès, d'hospitalisation ou d'entrée en établissement.

LE BON RÉFLEXE Lisez les conditions de résiliation : la plupart des opérateurs sérieux résilient sans frais en cas de décès ou d'entrée en EHPAD.

9 Décider sans impliquer le parent

LE RISQUE Un dispositif imposé finit souvent au fond d'un tiroir. Et on oublie parfois les aides qui allègent la facture.

LE BON RÉFLEXE Impliquez votre proche dans le choix pour qu'il l'accepte, et faites le point sur les aides : APA, caisse de retraite, CCAS de la mairie.

Comparer une téléassistance en 2 minutes

Notez 2 ou 3 offres dans les colonnes. La meilleure n'est pas la moins chère : c'est celle qui coche les bonnes cases pour la situation de votre proche.

Critère à vérifier	Offre A	Offre B	Offre C
Prix mensuel (€/mois)			
Frais d'installation (€)			
Engagement et résiliation			
Détection de chute automatique			
Centrale en France, 24h/24			
Délai d'intervention annoncé			
Matériel (portée, étanche, batterie)			
Usage hors domicile (GPS)			
Éligible au crédit d'impôt 50 %			
Aides acceptées (APA, caisse)			

ASTUCE BUDGET Comptez souvent moins de 15 €/mois net pour une téléassistance à domicile, une fois le crédit d'impôt de 50 % déduit. Indicatif 2026, variable selon l'offre et les options.

POUR ALLER PLUS LOIN, GRATUITEMENT

Vos outils sur monveilleur.com

Tout est gratuit, sans inscription forcée et sans démarchage.

Continuez en ligne

Le simulateur de coût net

Votre reste à charge réel après le crédit d'impôt de 50 % et l'APA, en 30 secondes.

Le comparateur de téléassistance

Les offres face à face, à critères égaux, sans parti pris.

Le test d'autonomie

Quelques questions pour situer le niveau d'autonomie de votre proche (orientation GIR).

Les fiches aides et dispositifs

Crédit d'impôt, APA, détecteur de chute, aide à domicile : ce qui existe et pour qui.

→ Rendez-vous sur monveilleur.com

Mon veilleur est un guide d'information indépendant : il ne vend pas de téléassistance et ne fournit pas de conseil personnalisé. Les montants sont indicatifs, datés de 2026, et varient selon les opérateurs, les régions et les situations. Ce guide ne remplace ni l'avis d'un médecin, ni les conditions des opérateurs, ni les décisions des organismes officiels (département, caisse de retraite). © 2026 Mon veilleur.